



## ***Atelier sur « Comment mesurer la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 ? »***

Saint-Laurent du Var, 30-31 mars 2016

Cet atelier, rassemblant des acteurs et experts méditerranéens,  **vise à définir un processus régional de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable 2016-2025 en lien avec l'adaptation des Objectifs de développement durable (ODD) à la région méditerranéenne.**

Le Plan Bleu, agissant comme un Observatoire méditerranéen sur l'Environnement et le Développement durable, a développé une expérience dans la collecte, la gestion et la diffusion des données sur des problématiques du développement durable dans la Région méditerranéenne. Cette expérience s'est principalement concentrée sur les données utiles pour les rapports et publications régionaux comme le Rapport 2005 « Méditerranée : les perspectives du plan bleu sur l'environnement et le développement » et « l'Etat de l'environnement et du développement en méditerranée – 2009 » et pour les indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD 2005 en relation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs).

Cette fonction « observatoire » sera redynamisée avec l'objectif de fournir des données actualisées pour les principaux futurs rapports régionaux (Etat de l'environnement et du Développement – SoED 2019, MED2050) et pour le monitoring de la mise en œuvre de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable 2016-2025 en relation avec l'adaptation des Objectifs de Développement durable (ODD) à la région méditerranéenne.

En plus des informations des sources officielles internationales et nationales, l'observatoire utilisera les informations disponibles dans les institutions scientifiques et se concentrera sur les principes de partage des données, les systèmes « Open data » et la collecte participative des données (crowd-sourcing).

La Stratégie méditerranéenne pour le Développement durable (SMDD 2016-2025) est basée sur l'intégration entre le développement socio-économique et la protection de ressources naturelles. Ce principe est sous-jacent dans le sous-titre de la Stratégie : « Investir dans la durabilité environnementale pour atteindre le développement économique et social ». Le cinquième Objectif de la SMDD « la Transition vers une Économie Verte et Bleue » présente des approches émergentes qui aident à infléchir le politiques vers une meilleure prise en compte de la réalité : par exemple. L'économie Verte et Circulaire combinée avec la Consommation et la Production Durable (CPD) traduit l'ODD 12 "Assurer des modes de consommation et de production durable".

La SMDD 2016-2025 est complémentaire avec le Plan d'Action Régional sur la Consommation et la Production Durable pour la Méditerranée et la Feuille de route pour sa mise en œuvre, qui se concentre sur quatre domaines prioritaires : alimentation, agriculture et pêche; fabrication de biens; tourisme; et, logement et construction. Ces



domaines sont des drivers importants générant des pollutions et des pressions environnementales sur les écosystèmes marins et côtiers, mais en même temps des contributeurs majeurs aux économies méditerranéennes et au bien-être social.

La SMDD 2016-2025 a été approuvée à la 16ème Réunion de la Commission Méditerranéenne du développement durable (Marrakech, Maroc, 9-11 juin 2015), afin d'être soumise à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 19. Les points focaux du PAM (13-16 octobre 2015, Athènes,) ont approuvé le projet de décision (amendé par le groupe informel) pour la soumission aux les Parties contractantes lors de leur dix-neuvième réunion.

**La SMDD 2016-2025 vient d'être adoptée par les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone lors de la 19ème Conférence de Parties (Athènes, 9-12 février 2016)**

Le processus de suivi de la mise en œuvre de la SMDD 2005 était principalement basé sur un jeu de 34 indicateurs prioritaires, actualisé et publié tous les 2 ans par le Plan Bleu sans aucun autre processus formalisé.

Pour cette nouvelle stratégie (SMDD 2016-2025), il est nécessaire de définir un processus de suivi de sa mise en œuvre plus efficace avec des indicateurs appropriés et la mise en place de synergies fonctionnelles avec les parties prenantes.

Le point 3.3 de la SMDD 2016-2025 (ci annexé) fournit des détails et des recommandations pour définir un tel processus adapté à cette nouvelle stratégie.



## Extrait de la SMDD

### 3.3 Vers un système de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et un tableau de bord régional

Un système de surveillance global et des indicateurs pertinents sont indispensables au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie. Deux conditions doivent être correctement satisfaites :

1. Surveiller la mise en œuvre des actions recommandées dans la Stratégie : le niveau et les lacunes de mise en œuvre des objectifs en termes d'actions recommandées (par exemple, le nombre de pays mettant en œuvre une action) ;
2. Surveiller les progrès des questions touchant au développement durable : le tableau de bord de la durabilité en relation avec les objectifs en termes de durabilité (par exemple, réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Ces deux conditions sont pertinentes pour suivre la mise en œuvre de la Stratégie, mais les indicateurs et les approches sont totalement différents.

Les indicateurs du premier ensemble sont principalement des « indicateurs de solution » liés à la mise en œuvre des actions, selon les tableaux présentés dans la Stratégie. Le second ensemble d'indicateurs, généralement structurés conformément au cadre DPSIR (forces motrices – pressions – état – impact – réponses), est lié à une analyse systémique des problématiques et il a été utilisé pour le rapport 2009 intitulé "État de l'environnement et du développement en Méditerranée". L'application des principes d'échange des données relatives aux indicateurs et des données liés au système de suivi de la Stratégie est indispensable. Ce processus devrait être promu et facilité par une plateforme cohérente pour l'échange d'informations, d'expériences et de synergies, basée sur les principes régissant les systèmes de d'échange d'informations environnementales de l'Union européenne. La sélection du tableau de bord des indicateurs de durabilité devrait résulter d'un processus participatif de collaboration dans lequel la Commission méditerranéenne du développement durable peut jouer un rôle consultatif par le biais d'un sous-comité de la Commission.

L'échange des données et des informations est facilité par la Convention d'Aarhus. La plateforme de connaissance "UNEP Live" vise à combler les lacunes entre les fournisseurs et les consommateurs de données. La fourniture participative de données (*crowd-sourcing*) pourrait compléter les sources de données institutionnelles généralement utilisées dans les rapports internationaux. La construction des indicateurs de la Stratégie pourrait aussi mobiliser une 'révolution des données pour le développement durable prenant en considération des données plus ouvertes. (*Rapport préparé à la demande du Secrétaire général par le Groupe consultatif d'experts indépendants sur une révolution des données pour le développement durable (novembre 2014), disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.undatarevolution.org/wp-content/uploads/2014/12/A-World-That-Counts2.pdf>).*

L'orientation stratégique 7.4 contient quatre actions pour assurer le suivi régulier de la Stratégie, la première proposant aux gouvernements nationaux et aux organisations régionales de soutenir le processus de surveillance grâce à la fourniture régulière et opportune des données classiques. Bien qu'un grand volume de données se trouve dans

les bases de données internationales, les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes doivent fournir directement des informations. Une deuxième action souligne le potentiel que représentent les réunions de la Commission méditerranéenne du développement durable pour faciliter le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie à travers des groupes de discussion. Une troisième action concerne la nécessité de veiller à ce que les systèmes de suivi de la Stratégie soient établis en tenant compte des systèmes d'échange de données et d'informations existants et prévus du système PAM. La dernière action se concentre sur le développement et la construction d'un tableau de bord d'indicateurs de durabilité pour la Méditerranée, étant donné que la Commission méditerranéenne du développement durable jouera un rôle consultatif dans le processus de sélection à l'aide d'un sous-comité, tel qu'évoqué ci-dessus. Le suivi de la Stratégie (le tableau de bord) doit identifier de nouveaux indicateurs appropriés pour la mer Méditerranée qui puissent intégrer les trois dimensions du développement durable, en particulier en relation avec les moyens de subsistance, le commerce et les autres problèmes socio-économiques. Ces indicateurs devraient faire le point sur les différentes activités de surveillance et d'évaluation des océans en cours au niveau mondial (tel que l'Indice de la santé des océans) et régional (tel que les indicateurs de l'Approche écosystémique du PNUE/PAM), y compris les définitions, les lignes directrices, le stockage de données, le système de suivi, la qualité et l'accessibilité des données. Ce système est lié à l'Objectif de développement durable 14 pour les océans et les messages du PNUE.

<b>Orientation stratégique 7.4 : Assurer le suivi régulier de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable</b>			
<b>Actions</b>	<b>Responsables</b>	<b>Période</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>National</b>			
7.4.1 Apporter un soutien biennuel régulier au PNUE/PAM en fournissant des données pour assurer le suivi de la Stratégie.	Gouvernements nationaux, organisations régionales, PNUE/PAM	En cours	État de la construction- renseignement des indicateurs
<b>Régional</b>			
7.4.2 Veiller sur l'utilisation du potentiel que représentent les réunions de la Commission méditerranéenne du développement durable pour suivre la mise en œuvre de la Stratégie au moyen de groupes de discussion.	Comité de pilotage de la Commission méditerranéenne du développement durable, PNUE/PAM	En cours	Nombre de sessions de suivi tenues lors des réunions de la Commission méditerranéenne du développement durable
7.4.3. Veiller à ce que les systèmes de suivi de la Stratégie soient établis en tenant compte des systèmes d'échange de données et d'informations existants et prévus au sein du système PAM.	PNUE/PAM, gouvernements nationaux, organisations régionales	En cours	État du suivi
7.4.4 Développer et alimenter un tableau de bord d'indicateurs de durabilité pour la Méditerranée, étant entendu que la Commission méditerranéenne du développement durable jouera un rôle consultatif dans le processus de sélection à l'aide d'un sous-comité.	PNUE/PAM, Plan Bleu, Comité de pilotage de la Commission méditerranéenne du développement durable	2018	État du tableau de bord